

LE CV À L'ENVERS

FICHE PRATIQUE



LE CV À L'ENVERS, KÉZAKO ?

Le **CV À L'ENVERS** est un outil de communication et de recrutement à destination des entreprises. Il consiste à réaliser une **vidéo de 3 à 5 minutes** dans laquelle la structure présente ses activités et ses métiers, ses valeurs et son mode de fonctionnement, les conditions de travail, sa politique de recrutement et les possibilités d'évolution.

Dans cette vidéo, la parole est donnée aux collaborateur.rice.s qui, lors de courtes interviews, évoquent leur quotidien, leurs tâches, leurs parcours, leur environnement de travail ou encore leurs objectifs de carrière. Les interviews sont illustrées par de nombreuses prises de vues des salarié.e.s à leurs postes de travail, sur les différents sites, et de l'environnement extérieur de l'entreprise.

Un beau projet de communication externe en matière de Ressources Humaines qui incite les futurs collaborateur.rice.s à postuler !



CONSULTEZ NOS RÉALISATIONS SUR NOTRE CHÂÎNE  **YouTube**

https://www.youtube.com/channel/UCWY_7MME2u8RBT04TQPocwQ/featured

PUBLIC VISÉ

Toute entreprise, organisation ou administration qui souhaite promouvoir ses activités et métiers et recruter de nouveaux talents.

MODALITÉS

DURÉE

1 à 2 jours de tournage

LIEUX

Sur le.s site.s de l'entreprise

ORGANISATION

Préparation du tournage en amont avec FACE Lyon Métropole (*définition du message à transmettre et de l'objectif de la vidéo, sélection des salarié.e.s interviewé.e.s et des sites à filmer, rédaction de la trame de la vidéo*), organisation du tournage (*logistique, droit à l'image*), réalisation du tournage, montage par l'équipe de production puis réception et diffusion de la vidéo.

RESSOURCES HUMAINES REQUISES

Entre 5 à 10 collaborateur.rice.s de l'entreprise mobilisé.e.s

TARIF*

Sur devis

CONTACT FACE LYON MÉTROPOLE

Pauline LIHOSSIER

Chargée de Mission

06 41 30 98 45 – 04 37 42 01 45

p.linossier@fondationface.org

* **Si votre entreprise est située sur le territoire de Saint-Priest**, votre CV à l'envers pourrait être pris en charge par la Ville de Saint-Priest dans le cadre de notre dispositif d'accompagnement «**AGIR EMPLOI**».

LES APPORTS POUR L'ENTREPRISE :

- Favoriser la notoriété de l'entreprise
- Promouvoir les métiers, et notamment ceux en tension
- Attirer de nouveaux talents
- Valoriser le travail des salarié.e.s
- Innover en matière de communication

Avec le soutien de :

